



**CREPA Bretagne**

Centre de REssources Professionnelles  
en Architecture

# Construction bois : approche globale de la structure

**DATE : le 5 février 2010**

**Lieu : Maison des Associations à Rennes**

**HORAIRES : de 9h à 17h30 soit 7 h de formation**

**Nb de places : 16**

**TARIFS\* :**

**Adhérents CREPA : 290 € HT soit 346,84 € TTC**

**Non adhérents\* : 330 € HT soit 394,68 € TTC**

**Tarif par personne, repas inclus.**

**Adhésion fixée à 40 € pour 2010 (Joindre un chèque séparé)**

## Enjeux professionnels et objectifs :

- Appréhender les techniques constructives bois en tenant compte des contraintes et objectifs de type BBC, environnementaux, sanitaires et économiques.
- Découvrir ces techniques, disposer d'outils permettant de définir des projets réalistes et économiquement viables.
- Disposer d'arguments permettant de proposer la solution bois en fonction de critères variés.
- Connaître les possibilités d'utilisation des matériaux et techniques dites « non courantes » ou « innovantes ».

## Public :

Architectes collaborateurs et assistants.

## Méthode :

Exposés à partir de plusieurs clés d'entrée en matière.  
Echanges sur la base d'étude de cas.

## Programme :

Approche globale de la structure bois : architecture bioclimatique et enveloppe du bâtiment ; comportement acoustique des parois.

Traduction constructive : les solutions techniques à partir du matériau bois :

- ✓ Les contraintes sur les ouvrages : charpente ; mur (MOB) ; plancher – introduction à l'EC5.
- ✓ Structure :
  - Matériaux, formes et technologies ; classifications : emploi, résistance, feu ;
  - comportement physique ; dimensionnement mécanique ;
  - techniques constructives ; assemblages ;
  - introduction aux ponts thermiques ;
  - acoustique : points clés à surveiller.
  - relation avec les ouvrages de fondation ;
  - focus sur le plancher.

Mixité des matériaux : béton, acier - analyse multicritère des structures réticulées : environnement, sanitaire, économique.

Etude de cas \* : étude des contraintes architecturales d'un projet ; pré dimensionnement mécanique.

Les points clés d'un DCE :

- ✓ le descriptif des techniques / DTU 31.2 / ATec / matériaux et techniques dites « non courantes » ou « innovantes » ;
- ✓ répartition des lots du « GO bois » - relation avec les autres lots.

**\* les stagiaires sont invités à envoyer deux semaines avant le stage, leurs propres exemples pouvant être étudiés durant la journée après présélection.**

Intervenant : David DESCAMPS – Ingénieur Construction Bois, Gwenan Ingénierie Bois



## MAISON DES ASSOCIATIONS

6, cours des Alliés  
35000 RENNES

### → ACCES

Métro : Station Charles de Gaulle

Bus : Lignes N° 1, 3, 54, 55, 56

arrêt Charles de Gaulle/Colombier

Parking : Charles de Gaulle et Colombier



## CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

- Le stage fera l'objet d'une convention de formation qui sera envoyée avant le début du stage.
- Il peut être pris en charge, sous réserve d'acceptation de votre dossier de demande préalable de prise en charge, par votre organisme collecteur (FIF-PL, OPCA-PL ou autre).
- Le CREPA Bretagne n'accepte pas de subrogations de gestion et de paiement.
- L'inscription est définitive, uniquement si elle est accompagnée du règlement TTC.
- Annulation du stage par le CREPA Bretagne faute d'un nombre suffisant de participants : les stagiaires seront prévenus par email 5 jours avant la date prévue du stage. Le règlement, s'il a été effectué, sera restitué dans un délai de 7 jours après date prévue du stage.
- Annulation du stagiaire :
  - Plus de 7 jours avant la date prévue du stage : le CREPA restitue intégralement le règlement s'il a été effectué au préalable.
  - Moins de 7 jours avant la date prévue du stage (ou absence au stage) : une retenue de 40% sera effectuée sur le montant total HT du stage.
- Il est possible de remplacer le stagiaire qui ne peut pas venir par une autre personne en prévenant le CREPA Bretagne au moins 2 jours avant le début de la formation.